



Été 2021

Le Mag' N° 3

ÉDITION SPÉCIALE
Service à la Personne

MARCELLAZ

AGENDA

Janvier | Vœux du maire

Printemps | Création d'une Boîte à idées

Printemps | Projet dit « Café de la Mairie »

Printemps | Food Truck

Été | Marcellaz le Mag'

Été | 14 juillet: feux d'artifice

Été | Concours de fleurissement

Été | Concours photos

Automne | Accueil des nouveaux habitants

Automne | Repas des Anciens

Automne | Opération village propre

Automne | Fête d'automne

Automne | Repas des Tamalous

Automne | Halloween Zombûches

Automne | Cross des Bûches

Automne | Cérémonie du 11 novembre

Hiver | Concours des décorations de Noël

Hiver | Marcellaz le Mag'

Hiver | Opération décorations de Noël

Hiver | Téléthon

Hiver | Vente de Sapins

Sous réserve des contraintes liées au contexte



BOÎTE À IDÉES

Conformément à notre engagement, une boîte à idées a été mise en place (sur le mur du préau devant la Mairie). Cette boîte est à utiliser sans modération pour poster vos idées, vos remarques, vos souhaits. Le mot d'ordre: Pas de tabou, avec courtoisie! N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre... Et utilisez cette boîte... sans modération! Dans l'attente de jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.



LE PETIT MAG DES ENFANTS!

Écrivain en herbe, fan de photographies, passionné de sport, culture, bricolage ou autres, ...? Nous recherchons une Équipe motivée et dynamique, pour réaliser le « Petit Mag' ». Tu as moins de 18 ans et tu as envie de participer à cette belle aventure?

contacte-nous au 04 50 36 4711
ou par mail à accueil@mairie-marcellaz.fr.



BOÎTE À LIRE À L'AIRE DE JEUX

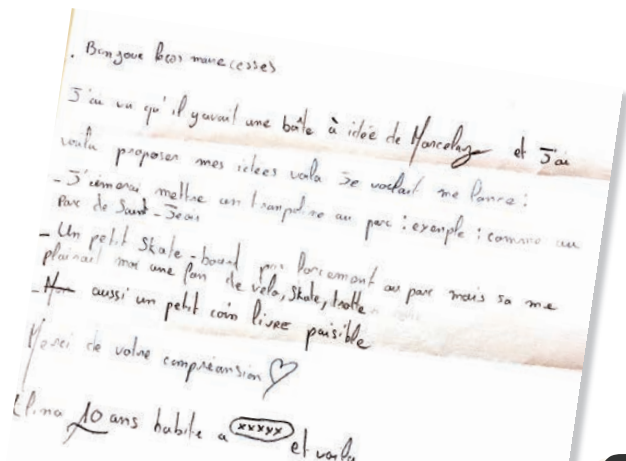
Une boîte à lire est installée sous le préau de la mairie. Cette boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie tout en respectant l'environnement. Une 2^e boîte à lire va être installée à l'aire de jeux, place de la Grenette, pour le plus grand plaisir des lecteurs.



« Bonjour Elina,

Nous te remercions pour ton courrier : Nous prenons note de tes bonnes idées et réfléchissons dès 2022 à ce que nous pouvons mettre en place.

N'hésite pas à nous revenir, encore merci et à bientôt! »



JOURNALISTE D'UN JOUR

Vous êtes intéressés pour une parution d'article? Contactez la mairie!

Chers habitants de Marcellaz,

Nous traversons décidément une période très particulière.

Depuis un an et demi, nos nerfs ont été mis à rude épreuve : nous avons entendu tout et son contraire, supporté des dispositions très contraignantes dont nous n'avons pas fini de subir les conséquences.

Il est temps de retrouver un peu de bon sens et de sérénité en faisant la part des choses notamment en s'informant auprès de sources variées, en réfléchissant plutôt que de se laisser guider par la peur qui, on le sait, est mauvaise conseillère !

De soi-disant experts lancent alertes sur alertes : quand le virus faiblit, c'est la canicule qui va arriver, puis le manque d'eau, la couche d'ozone, une météorite va frôler la terre... Il est d'ailleurs étonnant que l'on nous répète que tous ces sujets font l'objet d'un... consensus scientifique, alors que tous les contradicteurs sont systématiquement moqués ou censurés.

Avons-nous oublié par exemple qu'il y a quelques siècles, le Danube ou le Rhin ont été à sec, que le vin gelait dans les verres du roi à Versailles, et que Groenland veut dire terre verte ?

À toutes ces peurs s'ajoute la division : certains doivent y avoir avantage, ne dit-on pas qu'il faut diviser pour régner !

On a donc les pro-masques et les anti-masques, les pro-vaccins et les anti-vaccins, les pro-pass et les anti-pass... et j'en passe ! Ne nous laissons pas enfermer dans des peurs, soyons solidaires et constructifs !

Pour parler de choses plus positives, nous avons réussi à donner de la joie aux Marcellannais en organisant une belle fête pour le 14 juillet, avec un feu d'artifice apprécié de tous, malgré un temps peu propice.



Tous les travaux que nous avons envisagés pour cette année sont quasiment terminés, notamment la réfection des façades de l'église et les aménagements routiers du rond point de l'église, du carrefour de la Verne et de la route de Findrol. Les études pour la rénovation de la salle des fêtes et l'agrandissement du bâtiment scolaire avancent, ainsi que la réflexion sur l'ancien café de la mairie.

La micro-crèche devrait ouvrir comme prévu en octobre, et le cabinet médical en début d'année prochaine.

Je terminerai en remerciant tous les membres du conseil municipal, notamment les adjoints, pour le travail fourni et le dynamisme de chacun d'eux, ainsi que les bénévoles du comité des fêtes et des associations, et nos commerçants qui animent notre village.

Enfin un merci tout particulier à la commission « Vie du Village » qui vous permet d'entamer la lecture de ce troisième mag, toujours aussi fourni ! Vous découvrirez en particulier quelques habitants au service de leurs concitoyens, ainsi que nos agents communaux dont nous apprécions chaque jour le dévouement.

Votre Maire
Luc Patois

« REPAS DES ANCIENS » : A VOS AGENDAS !

Le traditionnel « Repas des Anciens » organisé par la Mairie se tiendra le 5 septembre à la salle des fêtes.

Une invitation parviendra à tous les concernés prochainement. Nous nous réjouissons de nous retrouver à cette occasion.

Ce repas se tiendra dans le respect des consignes sanitaires en vigueur et nécessaires pour assurer la sécurité de l'événement.



SOMMAIRE

- 2 – Agenda et Flash Infos
- 3 – Le Mot du Maire
- 4 à 9 – Vie du Village
- 10 à 19 – Les services à la personne à Marcellaz
- 20 et 21 – Sécurisation et Développement
- 22 à 26 – Bien vivre
- 27 à 29 – Un village éco-responsable
- 30 – Des Finances
- 31 à 34 – Communiquer, échanger, partager
- 35 – Infos pratiques

14 JUILLET! UN GRAND MOMENT DE PARTAGE!

Enfin, un premier évènement nous a rassemblé après plus de 18 mois d'interruption de ce type de manifestation dans le contexte lié à la pandémie.

Malgré un temps qui n'était pas des plus favorables, ce sont **plus de 300 personnes** qui sont venues célébrer le **14 juillet** à Marcellaz!



Dès 19h30, un apéro concert a ouvert le bal sur la musique du chanteur Kader que tous ont beaucoup apprécié. Le comité des Fêtes était à la manœuvre sur la partie restauration et n'a pas ménagé ses efforts pour restaurer les nombreux habitants.



Dans le même temps, le club d'aéro modélisme « Fauconnier Air Model » a proposé un atelier de présentation de ses avions et un simulateur de vol très apprécié des petits comme des grands. Le temps a permis à Lionel Fritsch de nous régaler d'une démonstration également fortement appréciée! (Si vous êtes intéressés par ce club, retrouvez page 33 un article complet sur cette association).



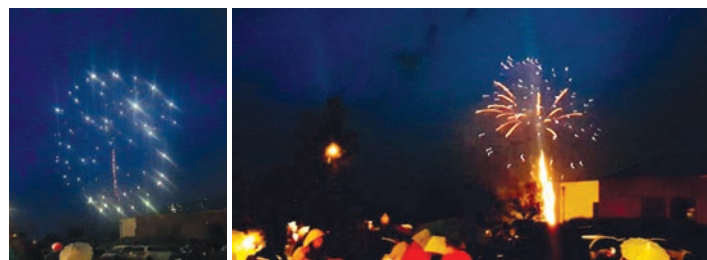
La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel bal, animé par Chris Musique! Sous la grenette, de nombreux couples ont valsé et ainsi réchauffé l'atmosphère.



L'Harmonie des Voirons, à l'aulne du feu d'artifice, a ensuite interprété quelques morceaux pour le plus grand bonheur de tous, illuminée par les lampions des enfants qui étaient ravis de pouvoir imaginer des chorégraphies quelques fois périlleuses au son de la musique!



À 22h, Alp'Artifices Pyragric a illuminé durant 11 minutes le ciel de Marcellaz de ses somptueux feux d'artifice



La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance chaleureuse, de rires, partages, échanges...

UN GRAND MERCI AUX DIFFÉRENTS PARTICIPANTS QUI ONT SU FAIRE DE CETTE FÊTE UN TRÈS BEAU MOMENT, ET BIEN ÉVIDEMMENT À TOUS LES HABITANTS QUI, NOUS L'ESPÉRONS, AURONT PASSÉ UNE BELLE SOIRÉE

PETITES ANNONCES

Dans le cadre du thème de l'édition spéciale « Services à la Personne » que vous retrouverez en pages centrales de ce Mag', un module de « Petites Annonces » est disponible dès à présent sur le site de la mairie de Marcellaz (www.mairie-marcellaz.fr) sous « vie pratique » puis « Petites Annonces ». Ce module réservé aux habitants de Marcellaz en priorité mais aussi aux habitants de la CC4R est à votre disposition pour proposer et/ou rechercher les services de proximité entre particuliers.

Les services à la personne ont le vent en poupe. Pourtant, ces métiers sont loin d'être des inventions récentes. Ils existent depuis des dizaines voire des centaines d'années pour certains. C'est surtout le cadre légal qui leur a été donné récemment qui les a propulsés sur le devant de la scène. L'objectif des services à la personne est d'améliorer le quotidien des particuliers dans leur vie quotidienne : trouver une solution de confiance pour faire garder ses enfants, permettre à une personne âgée de vivre chez elle, déléguer certaines tâches ménagères, etc.... La liste des activités ouvrant droit au statut de « services à la personne » est vaste. Elles sont énumérées à l'article D129-35 du code du travail.

Les activités à domicile

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Prestations de petit bricolage
- Garde d'enfant à domicile
- Soutien scolaire
- Cours à domicile
- Préparation de repas à domicile
- Aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- Garde malade à l'exclusion des soins
- Assistance informatique et Internet
- Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes
- Soins d'esthétique pour les personnes dépendantes
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires
- Assistance administrative

Retrouvez toutes les conditions pour déposer votre petite annonce sur le site de la mairie (voir QR code ci-joint).



Merci de rédiger votre annonce en indiquant obligatoirement votre nom et prénom ainsi qu'un numéro de téléphone et de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : accueil@mairie-marcellaz.fr

À l'extérieur du domicile

D'autres activités de services à la personne peuvent être partiellement réalisées en dehors du domicile, seulement si la prestation fait partie d'un bouquet de services effectués à la maison :

- Livraison de repas à domicile
- Livraison de courses à domicile
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes
- Accompagnement des enfants, des personnes âgées ou handicapées dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante).

Les petites annonces proposées par le site de la Mairie de Marcellaz sont gratuites et réservées aux offres et demandes d'habitants de Marcellaz et de la CC4R. Elles sont modérées avant publication et leur contenu doit respecter les conditions ci-dessous :

- les contenus à caractère publicitaire et commercial ne seront pas publiés.
- les contenus sont contrôlés au regard de la législation en vigueur.
- la mairie décline toute responsabilité du fait de dommages résultant de la publication d'informations erronées ou bien de toute escroquerie ou tentative d'escroquerie par le biais de ce service.
- ce service est soumis aux mentions légales et conditions d'utilisation du site de la Mairie de Marcellaz.
- la durée de publication de l'annonce est limitée dans le temps

UNE FRESQUE QUI NOUS RESSEMBLE

Vous ne rêvez pas, **cette fresque** ne figure pas encore sur le mur de la Mairie. Nous avons le grand plaisir de partager avec vous cette belle œuvre qui sera réalisée par qui sera réalisée par **Emmanuel MONNET** cet automne.

* Visuel non contractuel à ce stade et susceptible d'être modifié



CAFÉ DE LA MAIRIE: ET APRÈS?

Le Café de la Mairie a été acquis le 29 avril 2021 et il s'agit maintenant d'envisager le devenir de ce bâtiment. Nous vous avons sollicité par le biais d'un sondage distribué dans vos boîtes aux lettres et vous avez été très nombreux à nous répondre, preuve que ce bâtiment attire votre attention! Nous vous en remercions sincèrement.

Taux de réponse	16,25 %
Nombre de répondants	77
Auberge communale	68,83 %
Biblio / Ludo	22,08 %
Espace associatif	18,18 %
Espace co-working	5,19 %
Commerces	11,69 %
Autres	15,58 %

CATÉGORIES « AUTRES »

- Commerce de torréfaction de café spécialisé.
- Fleuriste (pour le commerce ou restau traditionnel en gardant l'esprit village).
- Espace modulable avec cuisine et nombreux rangements qui puissent servir aux associations qui puissent servir pour certaines activités qui puissent être utilisés par l'école ou la crèche voire même loués par des particuliers le week-end.
- Maison de convalescence.
- Commerce de fruits et légumes.
- Association de jeux / loisirs – concept associatif solidaire avec animations / jeux de société le mercredi (tricot, lecture, anglais, informatique) animé par les bénévoles avec partage des savoirs et savoirs faire.
- Mairie.
- Pharmacie.
- Sur le concept du village de Bescherelle (Bretagne) restaurant associé à une librairie un thème.
- 1/2 pièces en salles de musique pour des cours et des répétitions / médiathèque / club de jeunesse avec des jeux de société, des fléchettes, billards, flipper / centre de musique (collection de JM jacquier) / petit musée du village avec expo dans 1/2 pièces de photos et vieux objets.
- MJC.
- Un lieu convivial et simple.
- Vrac, librairie.



QUELQUES VERBATIM

- Très bonne initiative ce sondage, Bravo!
- Excellente idée de demander l'avis des habitants de la commune pour un futur projet! Merci!
- Restaurant avec capacité à emporter serait une grande réussite à Marcellaz. Tout le monde l'attend!
- Ne serait-il pas plus judicieux d'investir dans la sécurité routière avec ralentisseurs et panneaux de priorité notamment à l'entrée du village (côté Faucigny)?



Qu'en pensez-vous?

RSVP dans la boîte à idées déposée sous le préau devant la mairie (avant le 30 juin 2021)



Participez à la vie du village en donnant votre avis sur la future utilisation des lieux! (cochez votre 1^{er} choix ou précisez une idée)

- ☐ Auberge communale ou tout autre concept de restauration
- ☐ Bibliothèque / Ludothèque
- ☐ Espace associatif
- ☐ Espace de co-working (partage d'espace de bureau)
- ☐ Commerce
- ☐ Autres idées?

(à compléter de manière facultative)

Nom et prénom
Adresse email
Téléphone

UNE ÉTUDE EST DÉSORMAIS EN COURS POUR ÉVALUER LES DIFFÉRENTS PROJETS. NOUS VOUS REVIENDRONS DANS UNE PROCHAINE ÉDITION POUR VOUS EN INFORMER.



FOOD TRUCK

**SMOKE MEAT
EVERYDAY
FOOD TRUCK**

Depuis le 20 juin, le Smoke Meat Café est présent à Marcellaz pour vous régaler les papilles et remporte d'ores et déjà un franc succès !

Vous pouvez consulter la carte sur son site www.smoke-meat-everyday.fr et le retrouver Place de la genette tous les dimanches des semaines paires ou commander :

- Par sms ou téléphone au 06 70 14 55 65
- par mail à Traiteur.smoker@gmail.com

Précisez votre nom, votre commande, son heure de retrait et la cuisson pour les Burger



UN 2^e FOOD TRUCK SERA PRÉSENT TOUS LES JEUDIS DÈS SEPTEMBRE : SURPRISE !

NOTRE SALLE DES FÊTES A BESOIN D'UN SÉRIEUX COUP DE JEUNE !

Plusieurs projets ont été lancés s'agissant de la salle des fêtes afin de vous proposer un espace de fêtes, de culture, de sport et de manifestations agréable et fonctionnel.



Dans l'attente, nous vous proposons la possibilité de louer 2 salles alternatives :

LA SALLE POLYVALENTE ET LA SALLE DE LA MAIRIE

SALLE POLYVALENTE

Capacité maximum : 80 personnes / 40 places assises en configuration réunion

	TARIF JOURNÉE *	TARIF SOIRÉE *
Associations de Marcellaz & entités dont la Commune est membre	Gratuit pour 3 journées par an	Gratuit pour 3 soirées par an
	20 € ensuite	20 € ensuite
Autres associations et entités publiques	30 €	60 €
Particuliers de Marcellaz	30 €	80 €

SALLE DE RÉUNION DE LA MAIRIE

Capacité maximum : 10 places assises en configuration réunion

	TARIF JOURNÉE *
Associations de Marcellaz & entités dont la Commune est membre	Gratuit pour 3 journées par an 10 € ensuite
Autres associations et entités publiques	10 €
Particuliers de Marcellaz	10 €

* Tarif journée : en semaine seulement, remise des clés le matin de la manifestation à 9h, restitution des clés le soir de la manifestation au plus tard à 19h (salle rendue propre et rangée)

* Tarif soirée : en semaine seulement, remise des clés le jour ouvré précédant (heure à fixer sur rendez-vous), restitution des clés le jour ouvré suivant à 12h (salle rendue propre et rangée)

**Retrouvez toutes les conditions
sur le site de la mairie :
<https://mairie-marcellaz.fr>**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin. Marcellaz n'a pas échappé à la tendance de fond : un taux d'abstention record au 1^{er} comme au 2nd tour.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1^{er} tour

Inscrits : 727



Votants : 227 (31,22 %), soit :

- Blancs : 8 (3,52 %)
- Nuls : 5 (2,20 %)
- Exprimés : 214 (94,27 %)

Abstentions : 500 (68,78 %)

- A. Gay / M. Saddier : 137 voix (64,02 %)
- M.-L. Montbroussous / J.-J. Vinurel : 39 voix (18,22 %)
- M. K. Aoun / -A. Dubernard : 38 voix (17,76 %)

2^e tour

Inscrits : 727

Votants : 250 (34,39 %), soit :

- Blancs : 12 (4,80 %)
- Nuls : 7 (2,80 %)
- Exprimés : 231 (92,40 %)

Abstentions : 477 (65,61 %)

- **A. Gay / M. Saddier : 173 voix (74,89 %)**
- M.-L. Montbroussous / J.-J. Vinurel : 58 voix (25,11 %)

ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{er} tour

Inscrits : 727

La Région



Auvergne-Rhône-Alpes

Votants : 227 (31,22 %), soit :

- Blancs : 5 (2,20 %)
- Nuls : 1 (0,44 %)
- Exprimés : 221 (97,36 %)

Abstentions : 500 (68,78 %)

- Liste L. Wauquiez : 121 voix (54,75 %)
- Liste A. Kotarac : 32 voix (14,48 %)
- Liste F. Grebert : 25 voix (11,31 %)
- Liste B. Bonnell : 20 voix (9,05 %)
- Liste N. Vallaud-Belkacem : 15 voix (6,79 %)
- Liste C. Cukierman : 6 voix (2,71 %)
- Liste C. Gomez : 2 voix (0,90 %)

2^e tour

Inscrits : 727

Votants : 251 (34,53 %), soit :

- Blancs : 12 (4,78 %)
- Nuls : 4 (1,59 %)
- Exprimés : 235 (93,63 %)

Abstentions : 476 (65,47 %)

- **Liste L. Wauquiez : 140 voix (59,59 %)**
- Liste F. Grebert : 65 voix (27,66 %)
- Liste A. Kotarac : 30 voix (12,67 %)



Agnès GAY et Martial SADDIER (président du département), nos conseillers départementaux (canton de Bonneville), ont été très largement élus à 76,16 % des votes exprimés.

Nous leur adressons nos félicitations !



LES CONSEILS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX ONT UN RÔLE MAJEUR ET IMPORTANT POUR LES COMMUNES :

Ils sont entre autres, les premiers financeurs de nos projets communaux (cf. en page 30 « les finances saines ») parmi toute une palette de compétences.

Pour rappel, les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public distinctes de l'État qui bénéficient à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. Il y a trois niveaux de collectivités : les communes, les départements et les régions. Certaines collectivités bénéficient d'un statut particulier tant en métropole (collectivité de Corse) qu'en outre-mer (collectivités d'outre-mer).

Les collectivités territoriales s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. Elles possèdent des compétences administratives, ce qui leur interdit de disposer de compétences relevant du niveau étatique (édicter des lois et règlements, exercer des attributions juridictionnelles, compétences propres dans la conduite des relations internationales).

Les compétences des collectivités sont régies par plusieurs principes :

- Une collectivité ne peut pas exercer une tutelle sur une autre ;
- Les compétences des collectivités sont définies par le législateur et non par les collectivités elles-mêmes ;
- Conformément au principe de subsidiarité, « les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon » ;
- Les communes bénéficient de la clause de compétence générale : elles disposent ainsi d'une capacité d'intervention générale, sans qu'il soit nécessaire que la loi procède à une énumération de ses attributions ;
- Les régions et les départements exercent, quant à eux, des compétences spécialisées organisées en bloc de compétences spécifiques ;

- Le principe de compétences partagées est maintenu dans certains domaines. Dans ce cas, la possibilité est donnée à une collectivité d'exercer le rôle de chef-de-file en coordonnant l'action publique sur le territoire concerné ;
- Les collectivités peuvent déroger à titre expérimental, et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences.

Les compétences entre les niveaux de collectivités sont réparties comme suit :

- **LES COMMUNES** bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles pré-élémentaires et élémentaires. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires transférées de la commune à la communauté de communes ;
- **LES DÉPARTEMENTS** exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants : action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aéroports, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes ;
- **LES RÉGIONS** exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

Les trois niveaux de collectivités se partagent les compétences dans les domaines suivants : sport, tourisme, culture, promotion des langues régionales, éducation populaire.



ANNÉE SCOLAIRE : 2^e ET 3^e TRIMESTRES 2020-2021

Comme pour le 1^{er} trimestre, ces deux trimestres se sont passés aussi bien que possible dans le respect des règles sanitaires ; les récréations, entrées et sorties des élèves étant échelonnées dans le temps et l'espace pour ne pas mélanger les classes. Depuis le 17 juin, les élèves ont pu retirer leur masque en extérieur.



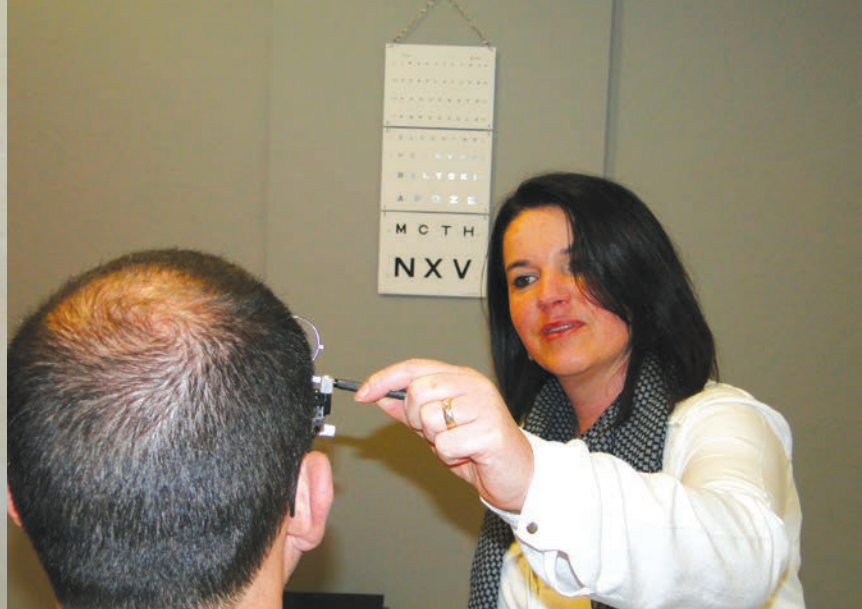
Les activités extérieures se sont résumées à 4 sorties ski de fond à Plaine-Joux en mars pour les CM1-CM2. Les séances de piscine, comme les séances de sport en salle, ont toutes été annulées. En juin, les CP-CE1 ont pu participer à des ateliers

vélo avec leur maîtresse sur la place du village.

Dans le cadre du projet interdisciplinaire, après le Tour de France et le Vendée Globe, toutes les classes ont suivi le décollage de l'astronaute Thomas Pesquet ainsi que sa participation à la mission Alpha et ont pu réaliser des activités dans de nombreux domaines, en rapport avec cet événement.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 VERRA SES EFFECTIFS QUELQUE PEU BAISSER AVEC 65 ENFANTS INSCRITS (74 L'AN DERNIER), dont 24 élèves en CP-CE1, 22 en CE2-CM1 et 19 en CM2. Les conditions de cette rentrée ne sont à ce jour pas encore connues, mais nous espérons tous le retour à la normale dès que possible.

Comme l'an passé, les « Amis de l'école » n'ont pas pu organiser de kermesse ou de spectacle de fin d'année, mais il a été prévu la distribution d'un petit sachet de jeux à chaque enfant, ainsi qu'une calculatrice aux 19 élèves de CM2 quittant l'école.



Édition Spéciale

LES SERVICES À LA PERSONNE
à Mascellaz

À PORTÉE DE VUE! DELPHINE, OPTICIENNE À DOMICILE



Pouvez-vous vous présenter?

Originaire du Doubs, j'ai fait mes études à Morez dans le Jura que j'ai complétées par deux D.U. en Optométrie (science de l'examen de vue) et en Contactologie (Lentilles de contact).

J'ai exercé en magasin pendant une vingtaine d'années ce qui m'a permis d'acquérir une expérience solide pour créer À PORTÉE DE VUE.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer votre entreprise il y a 6 ans?

Lorsque je travaillais en magasin j'avais régulièrement des demandes de visites à domicile pour des personnes âgées qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer. Malheureusement ce n'était pas toujours possible car l'organisation en magasin fait que l'opticien ne peut pas toujours quitter son magasin pour travailler à l'extérieur, et nous n'étions pas équipés de matériels transportables.

Alors l'idée m'est venue de créer l'activité d'Optique à Domicile pour que ce service en soit ma priorité.

J'ai créé À PORTÉE DE VUE en 2015. À l'époque il n'y avait pas de local disponible à Marcellaz alors je me suis installée à Peillonnex.

Quel est le concept de votre activité?

Vous ne vous déplacez plus en magasin mais c'est le magasin qui vient vers vous.

Nous convenons d'un rendez-vous. Je me déplace gratuitement avec tout le matériel professionnel pour réaliser des contrôles de vue ou réévaluer votre vision si besoin (avec une ordonnance de moins de trois ans), et un choix d'environ 200 montures.



Une fois les mesures effectuées, les conseils donnés et l'équipement choisi, j'établis un devis pour qu'il soit validé et je commande les verres auprès de mon fabricant français.

Quelques jours plus tard je viens vous livrer vos lunettes, les ajuste et vous donne les derniers conseils.

Mes déplacements sont gratuits dans toute la Haute-Savoie, je me déplace à Annecy, Thonon, Morzine, etc.

Étant opticienne agréée par la sécurité sociale, je m'occupe aussi du tiers payant avec un grand nombre de mutuelles, et les tarifs sont identiques qu'en magasin.

À qui s'adressent vos services de proximité?

À tous!!!

Aux personnes âgées en perte de mobilité, chez eux ou en EHPAD.

Aux actifs qui ne souhaitent pas perdre leur temps dans les magasins (mes horaires sont souples, je peux me déplacer en fin de journée après leur travail, entre midi et deux...) chez eux ou sur leur lieu de travail.

Aux jeunes parents qui préfèrent le service à domicile pour eux ou leurs enfants.

Quels sont vos types de prestations? (Ex: domicile, boutique, suivi, conseils, contrôle de la vue...)

Évidemment le service à domicile, mais je reçois également sur RDV à la boutique à Peillonnex.

Je peux contrôler votre vision avec une ordonnance de moins de trois ans, réparer et ajuster vos montures, délivrer des produits et des lentilles de contact.

À domicile mais pas que, quelle est votre valeur ajoutée pour la clientèle?

Je me rends entièrement disponible pour mes clients en leur apportant le plus de services possibles, en étant à leur écoute et en leur donnant un maximum de conseils.

Votre métier a-t-il évolué ces dernières années?

Ce métier est en perpétuelle évolution, avec depuis janvier 2020 l'offre du 100 % santé.

Et puis, depuis la crise sanitaire et les confinements successifs, j'ai ressenti de la part de la clientèle l'envie de consommer plus localement. Plus besoin d'aller en ville, dans nos villages on a tout!

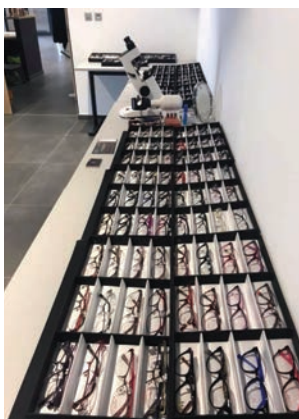
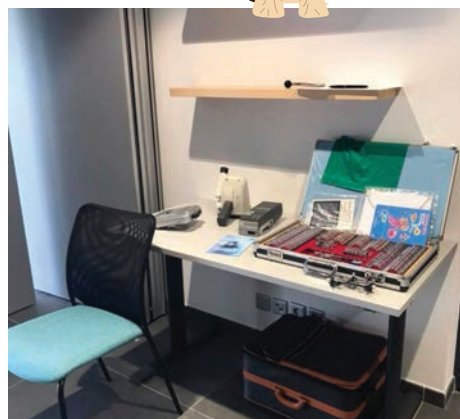
Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre métier?

Le plus important pour moi c'est la satisfaction de mes clients.

Alors je mets tout en œuvre pour y arriver et pour leur simplifier la vie.

De nouvelles envies?

Je mets toute mon énergie pour développer mon activité, mais je reste à l'écoute pour de nouvelles suggestions...



INFOS PLUS!

Le 100 % santé a été mis en place par le gouvernement pour l'optique, l'audition et le dentaire pour permettre aux personnes qui ont une mutuelle (peu importe leur contrat) de bénéficier d'un équipement pris en charge entièrement par la sécu et la mutuelle sans reste à charge.

Les produits ont été sélectionnés par l'état, pour l'optique ce sont des montures basiques avec des verres d'entrée de gamme



MIEUX ÊTRE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNEL :
UNE BULLE DE DOUCEUR À L'ÉCOUTE DE SES SENS !

VIRGINIE PELLOUX-PRAYER, THÉRAPEUTE CRANIOSACRALE

Pouvez-vous vous présenter ?

Infirmière depuis 20 ans, parcours hospitalier notamment en Neurochirurgie, j'ai beaucoup appris notamment sur l'importance de cet organe noble qui est le crâne (vrai ordinateur de bord de notre corps qui régule bon nombre de mécanismes à travers le corps).

La thérapie crano sacrale m'a permis d'approfondir cette notion, et j'ai compris que bon nombre de douleurs pouvaient être à l'origine de restrictions de cet axe crano sacrale (axe qui part du crâne au sacrum et qui englobe tous les organes) et fragiliser notre bien-être physique et émotionnel. J'ai appris avec le temps et au travers de mes expériences qu'il est indispensable de prendre les patients dans leur globalité au niveau physique et émotionnel, si on souhaite rester en bonne santé, « UN CORPS SAIN, DANS UN ESPRIT SAIN ».

Quel est le concept de votre activité ?

Je pratique maintenant la thérapie crano sacrale et la méthode OEV (Ostéopathie Énergétique Vibratoire®).

La thérapie crano sacrale doit son origine aux USA par William Gardner Sutherland qui était un journaliste qui intégra la première école d'ostéopathie fondée par Andrew Taylor Still en 1898 et qui fut diplômé 2 ans après en 1900. Celui-ci a conçu « l'ostéopathie crânienne » ; Le terme thérapie crano sacrale a été employé pour la première fois dans les années 70 du même siècle par l'ostéopathe et chercheur américain Dr John E. Upledger.

Pour faire simple le système crano sacral est animé d'un mouvement du crâne au sacrum que l'on nomme (Mouvement Respiratoire Primaire) activé par le liquide céphalo rachidien qui pulse dans l'axe crano sacrale (crâne jusqu'au bas du dos). Le thérapeute apprend à ressentir les restrictions sur cet axe afin de soulager les douleurs ou les zones de tensions (os crâniens, dos, cervicales, mais aussi digestives...). La thérapie crano sacrale agit aussi sur le système circulatoire, l'anxiété, et a une action préventive pour nous maintenir en bonne santé, et indirectement sur notre immunité à combattre les infections.

Le travail du thérapeute ne peut pas se résumer uniquement au traitement fluide du MRP (mécanisme respiratoire primaire). Il est fondamental au préalable de vérifier manuellement la posture et la mobilité articulaire. Surtout au niveau du bassin (iliaques, sacrum, coccyx). En effet celui-ci peut être en restriction de mobilité à cause des différentes causes musculo-squelettiques (anciennes entorses, accidents, fractures etc..) mais aussi viscérales. Le travail sur le crâne est un outil supplémentaire et complémentaire puissant qui va venir s'ajouter aux principes manuels de posture. Si nous prenons comme métaphore un instrument de musique à accorder, il serait impensable d'imaginer avoir un réglage correct et durable (système fluide crano-sacré) sans prendre en compte l'état de la lutherie de l'instrument (systèmes ostéopathiques et viscérales).

L'Ostéopathie Énergétique Vibratoire® ou méthode OEV® est la rencontre entre la thérapie crano-sacrale, la médecine chinoise et de la sonothérapie. Elle doit son origine à Maurice Poyet (masseur kinésithérapeute) et au Dr Jean Marchandise puis s'est enrichie au fil des années avec l'intégration de la sonothérapie par M. Raphaël Chappaz qui fut mon formateur à l'école Suisse Collectif Concept formations. C'est lui qui intégra l'utilisation de diapasons thérapeutiques (fréquences vibratoires) d'où le nom Ostéopathie Énergétique-Vibratoire® ou méthode OEV®. L'avantage de cette thérapie c'est qu'elle permet de corriger et de soulager des douleurs sans qu'on ait à bouger, puisque c'est une thérapie informationnelle. Elle agit aussi grandement sur des causes émotionnelles lors d'un choc traumatique. Je remarque que souvent des douleurs physiques récurrentes sont liées à une cause émotionnelle. En libérant une douleur physique on libère de façon inconsciente la mémoire de cette douleur associée à un mauvais souvenir... Ses deux thérapies ont l'avantage post-séance d'apporter un bien-être immédiat, car elle procure une détente qui dure dans le temps, et on se sent en meilleure vitalité au fur et à mesure des séances. En général on est soulagé en 1 à 2 séances, et pour des douleurs chroniques je préconise plus de séances en fonction des réactions du corps.



Enfin en tant qu'infirmière, j'ai la chance d'avoir la vision de ce qui peut rentrer dans mon périmètre ou ce qui doit être traité par un médecin.

À qui s'adressent vos services de proximité?

À tous! enfants, adultes, personnes âgées concernés par différents maux physiques ou psychiques tels que migraine, douleurs cervicales, de dos, d'épaules, genoux... acouphènes (si origine circulatoire, après avoir consulté un ORL), troubles anxieux, stress, douleurs chroniques (infections urinaires à répétition), problème digestif....

Quelle est votre valeur ajoutée pour la clientèle?

Je suis à l'aune de nombreuses découvertes et j'en apprend encore tous les jours sur le sujet. Je pense que nous sommes dans un monde aseptisé, un peu « too much » alors que dans la majeure partie des maux, nous avons tout au sein de notre corps pour les résoudre. Il ne faut pas attendre d'être malade pour se soigner, mais anticiper dès que l'on sent un symptôme arrivé, quel qu'il soit!

Vous savez, une réelle relation de confiance se noue entre les clients et la thérapeute. Et la méthode est douce et a pour seul but de soulager. Il est nécessaire que l'on prenne soin de soi, que l'on soit plus proche des choses, que l'on « s'ouvre » d'autant plus depuis le confinement!



Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre métier?

Échanger, partager, comprendre et Soulager! Et si les clients repartent contents, ce qui semble être le cas jusqu'à présent, j'en suis ravie. J'ai une philosophie que j'ai envie de partager: c'est « Carpe Diem » pour aller plus loin!



De nouvelles envies?

À cet instant, le contact et le temps que je peux consacrer avec chaque client me ravissent. C'est pourquoi j'ai aussi l'envie d'aller encore plus loin en travaillant sur les allergies et vais donc entreprendre une nouvelle formation. De nombreux autres sujets m'intéressent mais c'est avant tout dans la pratique que j'apprends.

Le mot de la fin?

Que les personnes qui souhaitent me rencontrer, n'hésitent pas et viennent essayer!

Vous retrouverez Virginie à l'adresse suivante:

133 Route d'Arpigny - 74250 Marcellaz

Pour toute information:

Tél.: 06 85 86 88 54

Site: www.virginie-osteocranio.com



POLE MÉDICO SOCIAL DE BONNEVILLE

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie a ouvert son pôle médico-social au cœur de Bonneville (50 rue Sainte-Catherine) destiné à l'ensemble des habitants du canton de Bonneville.

PUÉRICULTRICES ET ASSISTANTES SOCIALES VOUS Y ACCUEILLENENT.

Dans le cadre de sa mission de prévention et de protection de l'enfance, cette structure est à votre disposition sur rendez-vous au 04 50 33 23 37 pour rencontrer l'une des six assistantes sociales présentes.

Deux puéricultrices pour la Protection maternelle et infantile (PMI) assurent des permanences sans rendez-vous une fois par semaine.

Le Pôle est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 et est fermé le mardi après-midi.



« LES PETITES BULLES » : UNE PARENTHÈSE JOYEUSE ET ZEN POUR LES FEMMES ET LES BÉBÉS !

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Katy, je suis l'heureuse maman de 2 craquottes, Louisa 8 ans et Manon 6 ans.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer votre entreprise ?

J'ai travaillé pendant 10 ans dans le secteur social, et lorsque j'ai été enceinte de ma 1^{re} fille, une douce envie de reconversion autour du bien-être et de la maternité est née. J'avais aussi envie d'un planning professionnel « slow life » afin de passer du temps avec ma famille.

Depuis combien de temps exercez-vous sur Marcellaz ?

Lorsque nous avons visité notre maison du bonheur il y a 3 ans, je me suis projetée dans ce local chargé en si belles énergies (des cours de musique y étaient donnés par l'ancien propriétaire). Après quelques travaux, j'ai pu proposer mes 1ers ateliers en septembre 2018 et les personnes que j'accueille sont ravies de découvrir Marcellaz et sa vie champêtre.



Le local de Marcellaz

Quel est le concept de votre activité, à qui s'adressent vos services de proximité et quels sont vos types de prestations ?

Je propose une palette d'ateliers autour de la maternité et l'enfance :

- Pour les femmes enceintes (massage, yoga, shiatsu), les jeunes mamans (massage, yoga, cercles maman bébé),
- Pour les bébés (aqua yoga, bébés signeurs, réflexologie, massage),
- Pour les enfants (yoga, mon moment magique)
- Pour les femmes (yoga et mon moment magique)

Votre métier a-t-il évolué ces dernières années ?

Avec la crise sanitaire, j'ai dû m'adapter et proposer quelques cours par zoom... Quel bonheur de pouvoir à nouveau les animer en présentiel !

Depuis cette année, nous travaillons beaucoup en partenariat avec des créateurs locaux et de jolis projets vont prendre forme à la rentrée (notamment avec une photographe, une accompagnatrice en parentalité, une créatrice et une couturière)

Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre métier ?

Je trouve merveilleux d'accompagner des futures mamans lors de ces moments de vie, puis de les revoir avec leur bébé, et parfois même quelques années plus tard avec leur bébé devenu enfant. J'aime offrir cette parenthèse joyeuse et zen, apprendre à prendre le temps de s'occuper de soi et de sa famille... et profiter pleinement de tous mes ateliers avec mes 2 filles qui se régalent.



Vous voulez en savoir plus et/ou êtes intéressés ?

Contactez Katy LEUENBERGER
au 06 86 98 74 60
ou visitez le site internet
<http://lesptitesbulles74.com/>
sur lequel vous pourrez ainsi vous inscrire via la fiche de contact :
contact@lesptitesbulles74.com



3 adresses :

- Centre paramédical : 18 rue du commerce, Annemasse
- 204 chemin des Hutins, Cranves-Sales
- 16 route des Philippes, Marcellaz



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR le Môle à Saint-Jeoire est une association Loi 1901. Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans.

C'EST UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE :

- Autorisé par le Conseil Départemental
- Habilité à l'Aide Sociale
- Déclaré et agréé auprès de la DIRECCTE
- Subventionné par la Communauté de Communes des 4 Rivières

L'ASSOCIATION ADHÈRE À LA CHARTE NATIONALE QUALITÉ DES SERVICES À LA PERSONNE.

L'ADMR le Môle, c'est l'intervention de 28 professionnels à domicile dont 11 Auxiliaires de Vie Sociale, 5 Auxiliaires de Vie aux Familles et 12 Agents à Domicile pour :

APPORTER UNE AIDE DANS :

- **LES TÂCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE :** entretien courant du logement, entretien du linge, aide aux courses, préparation des repas, démarches administratives,
- **LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE** (hors actes de soins) : aide à l'habillage et déshabillage, aide à la toilette, aide à la prise des repas, aide à la mobilité (transfert et déplacement), aide à la prise des médicaments (conformément à la réglementation en vigueur).
- **ASSURER UN SOUTIEN ÉDUCATIF, MORAL ET PSYCHOLOGIQUE :** écoute et aide relationnelle, soutien à la parentalité, accompagnement à la vie sociale.

L'ADMR le Môle s'adresse à tous les publics : personnes retraitées, personnes âgées, seules, en situation de handicap, familles.

ADMR LE MÔLE

102, place Germain Sommeiller – 74490 SAINT-JEOIRE
Tél. : 04 50 35 99 17
Mail : accueil.lemole@fed74.admr.org



Des prises en charge financières sont accordées par les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF, le Conseil Départemental (APA, PCH, ASE*). *APA: Allocation Personnalisée d'Autonomie PCH: Prestation de Compensation du Handicap ASE: Aide Sociale à l'Enfance

Le client peut également bénéficier d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt de 50 % des dépenses. Le chèque emploi service universel (CESU) préfinancé peut permettre de régler les interventions.

Une étude de besoins pour la mise en place d'un service de livraison de repas est en cours.

Pour continuer à répondre aux besoins grandissants de la population, **L'ADMR LE MÔLE RECRUTE DES AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE**, en CDI ou CDD, à temps partiel, mais aussi des Aides à Domicile non qualifiées ! Si vous aimez le relationnel, le travail en équipe et partagez les valeurs de respect de la personne et d'universalité, rejoignez-la !

L'ADMR DE SAINT-JEOIRE RECHERCHE ÉGALEMENT DES VOLONTAIRES POUR RENFORCER SON ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DANS LES MISSIONS SUIVANTES :

- Visites annuelles à domicile
- Accompagnement dans la réponse au besoin d'aide
- Participation au Conseil d'Administration de l'association

Si vous aimez le contact humain et souhaitez tisser du lien social, rejoignez-la !



**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**



**ACCOMPAGNEMENT
OU
HANDICAP**



**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**



**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**



Les massages bébé d'Amandine, les ateliers créatifs de Julie, les ateliers théâtre de Syverine ou encore les ateliers autour du zéro déchet de Mathilde... voici les petits derniers, proposés par l'association À Petits Pas. Une association qui rayonne sur toute la Communauté de Communes des Quatre Rivières.

À PETITS PAS GRANDIT !



Bourse Enfance de l'association À Petits Pas.

DES BAMBINS RAVIS

De la parentalité à l'animation, en passant par l'écologie, cette association multiplie ses activités pour les petits et tout-petits de 0 à 6 ans. Dès quelques mois, les bébés peuvent en effet bénéficier de séances de yoga avec papa ou maman, d'ateliers de psychomotricité ou encore de baby-musique. Les plus grands peuvent également tester toutes ces activités, les intervenantes s'adaptant à chaque âge.

QUANT AUX PARENTS, ils savent qu'on les chouchoute, entre le cycle « devenir parents » qui permet de se rencontrer entre futurs parents et se préparer à l'arrivée de Bébé, les rencontres autour de l'allaitement, avec conseils et soutien aux mamans, mais également les ateliers maman-bébé où l'attention est donnée à maman comme à bébé, ou encore l'atelier bébés signeurs, qui a pour but de communiquer avec son bout de chou avant même qu'il ne sache parler. À travers des petits jeux, des comptines et des chansons, Katy apprend aux parents à tisser ce lien privilégié avec bébé. « C'est tellement magique de comprendre ses besoins, confie Paula, une maman qui a testé les bébés signeurs avec son enfant. On peut mieux lui répondre, il y a moins de frustrations, tant pour lui que pour nous, parents. Bébé est heureux de se faire comprendre ! »

Les massages avec les bébés font également vivre des moments de proximité et de complicité avec son enfant, avec ces gestes que l'on apprend pour soulager les petits maux de bébé, mais aussi discuter des difficultés de la vie avec un nouveau-né et se relaxer. « Une ambiance douce et un moment magique pour nous deux ! », s'enthousiasme Carole, maman de Lola.

ET LA FAMEUSE BOURSE ?

L'association À Petits Pas est en effet celle qui organise cette grande bourse enfance tant attendue sur le territoire de la CC4R, avec des milliers d'articles à petits prix. Des vêtements, des jeux, des livres, du matériel de puériculture, des vêtements de grossesse, de portage, des sièges autos, des poussettes... et tellement d'autres objets qui vous feront briller les yeux. Les bénévoles de l'association n'attendent plus que vous pour partager toutes ces merveilles. Rendez-vous les 18 et 19 septembre, au gymnase de Saint-Jeoire, pour la prochaine édition !

Pour avoir plus d'informations sur nos activités et animations n'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.a-petits-pas.fr et à nous suivre sur nos pages Facebook et Instagram.



« Le massage pour bébé est l'art d'utiliser le toucher nourrissant afin de communiquer avec son enfant, pour lui montrer qu'il est aimé, accueilli et respecté. » Association Française de Massage des Bébés

LES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS

18 et 19 septembre : Bourse enfance au gymnase de Saint-Jeoire

Mardi 9 novembre à 20h : Conférence « l'alimentation de l'enfant : grands plaisirs, petits tracas » à l'amphithéâtre du collège de Saint-Jeoire

Mardi 3 mai 2022 à 20h : Conférence « l'épuisement parental » à l'amphithéâtre du collège de Saint-Jeoire

LA MISSION LOCALE EN BREF

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU D'UNE FORMATION ?

Chaque année, 700 jeunes en moyenne s'adressent à la Mission Locale pour se réorienter. Souvent après un échec scolaire, ou encore lorsqu'ils se rendent compte que leur niveau de formation, trop faible, ne leur permet pas un accès au monde du travail. Le rôle du conseiller dans ce type de démarche est crucial : il doit tenir compte des difficultés rencontrées par le passé, des réticences (appréhensions de reprendre un cursus de formation, peur d'un nouvel échec), mais également déceler les envies et compétences du jeune, souvent mises à mal par les difficultés rencontrées. Un autre point important réside dans la capacité du conseiller à élargir les perspectives – faire connaître les métiers que le jeune ne connaît pas – et à tenir compte des réalités du bassin d'emplois.

CONTACT

Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !
À Viuz-en-Sallaz ou Saint-Jeoire :
www.mission-locale.f

Au préalable, contactez :
Mission locale Bonneville
100, rue Paul-Verlaine
74130 Bonneville
04 50 89 72 30
info@missionlocale.fr



COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Les Entretiens individuels : Relecture du cursus du jeune, identification des difficultés rencontrées.
- Point sur la connaissance des métiers, les envies et domaines de compétences du jeune.
- Les immersions : Découverte d'entreprises et de professionnels ; observation directe d'un métier sur une courte période pour vérifier le projet.
- Le programme « Job Explorer » ; porté par l'association Alvéole, il permet aux jeunes de découvrir plusieurs métiers du bâtiment sur 4 semaines.
- Les ateliers Cité des Métiers : réunions d'information conduites par des professionnels de différents secteurs.
- Les événements : Salons organisés par les branches : Smile, Pro2local, Prep'A, etc.
- Les outils d'aide à la décision : tests de personnalité, informations métiers, etc.

Lorsque le projet du jeune est validé, la recherche d'emploi ou de formations est lancée.

MAIS ÉGALEMENT :

Mission locale jeunes propose une palette de prestations pour les jeunes de manière individualisée par rapport également à des problèmes de handicap, pour éviter la rue, préparer la réinsertion, trouver son 1er job, mettre en avant les compétences, se former, entamer une alternance, gagner en mobilité, construire son réseau, accompagner à sortir des situations difficiles tout simplement !



L'ÉPICERIE SOCIALE

Sous l'égide du Secours catholique – réseau Caritas – l'épicerie sociale fait partie de son dispositif et est en activité depuis janvier 2012.

ELLE S'ADRESSE AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CC4R.

Les personnes qui accèdent à l'épicerie sociale bénéficient de produits à moindre coût et peuvent participer à des temps de rencontre collectifs et/ou individuels avant, pendant ou après la distribution. Ainsi par l'accès à des produits alimentaires à prix réduits, se créent la rencontre, l'écoute, l'accueil et l'accompagnement. L'objectif est de favoriser une mise en mouvement des personnes, visant une dynamique d'insertion, par le biais de la convivialité, du lien social, la valorisation des savoir-faire et savoir-être de tous, cela stimulé par la dynamique de groupe.



POUR EN SAVOIR PLUS

contacter le **Pôle médico-social de Bonneville**,
un-e assistant-e social-e vous répondra 04 50 33 23 37
50 Rue Sainte-Catherine – 74130 Bonneville

ALVEOLE

Alvéole, depuis 1994, porte un atelier chantier d'insertion par l'activité économique (ACI) permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et leur place dans la société, par le travail, l'apprentissage et la formation.

Dans le cadre d'un Partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Rivières, une équipe de 3 à 5 salariés en parcours d'insertion encadrée par un Paysagiste formateur – Encadrant technique et pédagogique – intervient tout au long de l'année sur les communes de la CC4R notamment pour l'entretien des espaces verts et des espaces naturels.

AINSI LA COMMUNE DE MARCELLAZ A CONFIE À ALVÉOLE L'ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE. Alvéole intervient également ponctuellement sur la gestion des renouées du Japon. Dans un cadre plus général, Alvéole entretient et nettoie les sentiers équestres qui passent par la commune.

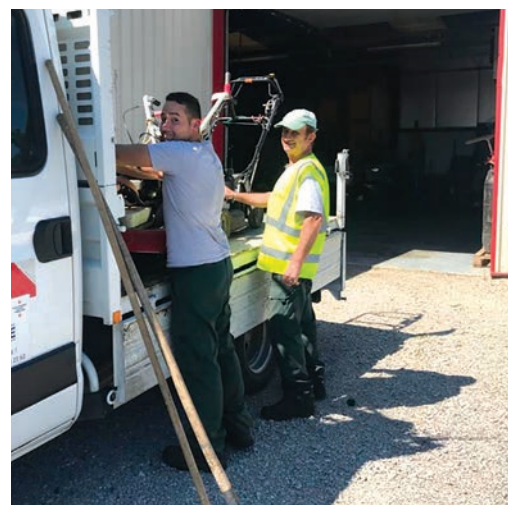
ALVÉOLE INTERVIENT ÉGALEMENT AU SERVICE DE LA CC4R pour le transfert des livres de bibliothèque en bibliothèque sur l'ensemble des communes avec la navette toutes les deux semaines incluant la commune de Marcellaz.

Dans le cadre de la diversité de ses activités, Alvéole peut participer à l'entretien des espaces verts de la commune, à l'entretien de ruisseaux. D'autres équipes d'Alvéole peuvent intervenir dans d'autres domaines d'activité tels que le second œuvre du bâtiment, des travaux de débarras/petit déménagements, des travaux de nettoyage, ou de manière plus ludique des articles de bagagerie et autres accessoires de l'Atelier Création Couture.

La pluralité des activités permet une diversité des compétences à transmettre aux salariés en parcours d'insertion au service de notre territoire.

La Communauté de Communes met à disposition de l'équipe un local technique à Viuz-en-Sallaz lui permettant d'intervenir au cœur du territoire. Alvéole recrute en continu des personnes en recherche d'emploi nécessitant un accompagnement social et professionnel, la proximité de l'équipe sur le territoire de la CC4R permet de lever le premier frein de la mobilité et de rebondir, grâce à ce chantier apprenant, vers l'emploi durable.

L'équipe d'Alvéole est heureuse de la collaboration plus étroite qui se met en place avec la commune de Marcellaz.



FOCUS « NOS SERVICES COMMUNAUX »

Fernand LEVET et Michel DUPONT, agents techniques polyvalents : comment expliquer leurs nombreuses missions en quelques lignes ? Ils prennent soin de la Commune (entretien technique des bâtiments et voirie, espaces verts et fleurissement, déneigement, petits travaux divers...). Michel, après un premier « faux » départ en retraite en 2016 a été remplacé par Fernand, mais depuis il a repris du service en appui du reste de l'équipe ou en remplacement d'agents absents, ponctuellement aux services techniques puis de façon plus régulière d'abord au périscolaire et portage à domicile et de nouveau aux services techniques. Son contrat se termine fin août et cette fois-ci, il quitte ses fonctions pour de bon : **Nous lui souhaitons une très belle retraite, bien méritée, et le remercions bien sincèrement pour le travail effectué, sa polyvalence, son engagement, sa disponibilité et sa gentillesse. Nous allons le regretter !**

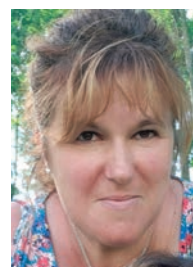


Fernand LEVET et Michel DUPONT

Carole BENE, Maryline CHAVIGNY, Catherine PACCOT, Rachel DECHAUME et Peggy DUARTE sont agents de service polyvalents et assurent l'accueil des enfants durant la pause méridienne : service du repas et activités (ces dernières ayant été revues au minimum ces deux dernières années en raison des contraintes sanitaires imposées). Maryline nous quitte à l'issue de son contrat fin août et est d'ores et déjà remplacée par Catherine Paccot, actuellement aide à domicile et qui connaît déjà bien Marcellaz pour avoir travaillé auprès de certains de ses habitants.



Catherine PACCOT



Carole BENE

Rachel (avec en renfort le soir si besoin, Maryline cette année puis Catherine l'an prochain) accueille également les enfants à la garderie périscolaire le matin et le soir et assure l'entretien des locaux communaux et le portage à domicile des repas (remplacée pendant ses congés par l'une de ses collègues).



Catherine BOURGEOUX et Valérie CHALOPIN

Catherine BOURGEOUX, secrétaire de Mairie, gère le personnel, le budget, l'urbanisme, les réunions du conseil municipal, la partie administrative des projets et travaux (marchés, subventions, ...).

Terminant cet été sa septième année au service de Marcellaz et de ses habitants, elle n'aurait pas parié y rester si longtemps à son arrivée. Mais l'évolution du métier et de la Commune lui permettent de renouveler constamment son intérêt quotidien pour ce poste.

Très professionnelle, elle est incontournable au sein de la Mairie et apporte beaucoup de valeur ajoutée à la Commune de Marcellaz.

Valérie CHALOPIN, agent administratif assure l'accueil de la mairie, gère les questions relatives à la population (état civil, élections, cimetière, locations de salles, ...), la partie administrative et comptable du périscolaire, la comptabilité, la communication...

Elle aime son travail, rendre service, être à l'écoute des habitants de Marcellaz. Elle habite la commune et a à cœur de participer au bon fonctionnement de celle-ci.

Elle propose pour tout public des ateliers créatifs de peinture, dessins mais aussi de fabrication de papier végétal ou de savons. Pour tout renseignement, contactez-la par mail : vchalopin@hotmail.com ou par téléphone au 07 8114 68 92

La Mairie est ouverte les mardis et vendredis de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 9h30.

Vous pouvez également la contacter :

- Par téléphone au : 04 50 36 47 11
- Par mail : accueil@mairie-marcellaz.fr

Ou retrouver toutes les informations sur le site : www.mairie-marcellaz.fr

Et quand il s'agit de retrouver à qui sont les vaches ou les chevaux qui se sont échappés ... c'est à celui qui est disponible 😊

“ Sécursisation et développement harmonieux DE NOTRE ESPACE DE VIE

Les principaux projets pour 2021 ont été présentés sur le précédent magazine.

En ce début d'été nous avons déjà réalisé :

- **CARREFOUR DE LA VERNE :** Des trottoirs ont été confectionnés entre la route de la vieille Verne et le carrefour de la route de Findrol, ainsi qu'une amorce sur la route de Bonnaz le long de la ferme à Fernand. L'abri bus a été déplacé et mis du bon côté de la route



- **PANNEAUX SOLAIRES. :** 60 panneaux sur les 80 prévus sont déjà installés. L'installation sera en service courant juillet 2021



- **ISOLATION ACOUSTIQUE DES LOCAUX DE LA CANTINE SCOLAIRE :** travaux réalisés
- **CAFÉ DE LA MAIRIE :** la cuve à fioul a été retirée et nous avons fait faire un relevé topo de la propriété
- **BÂTIMENT PLURI-FONCTIONNEL :** À la suite de l'obtention de la subvention de la DETR pour l'extension du bâtiment pluri-fonctionnel le conseil a mandaté un architecte pour l'étude et la réalisation des travaux. Notre objectif est que cette extension soit réalisée pour fin 2022.

- **FAÇADES ÉGLISE :** travaux terminés



Sécurisation et développement harmonieux DE NOTRE ESPACE DE VIE



- **ROND-POINT TEST DE L'ÉGLISE:** Le rond-point sera opérationnel pour le 15 juillet. À noter que dans ce secteur nous avons créé 5 places de parking sur la bretelle allant au presbytère et à la propriété Jacquier. De plus l'effacement de la ligne aérienne située près des containers et l'implantation des nouveaux points d'éclairage public seront effectifs à l'automne 2021. Enfin une étude a été demandée pour la plantation d'arbres ou de haies le long des containers et sur les espaces verts créés



- **CHEMIN DES CHAMPS CLAVEL:** remise en état du chemin jusqu'à hauteur de la Propriété VUILLOUD avec mise en place de renvois d'eau.
- **SALLE DES FÊTES:** plusieurs réunions se sont tenues avec l'architecte et l'avant-projet définitif doit nous être prochainement présenté.

- **RADARS PÉDAGOGIQUES:** 3 des 4 radars ont été installés, le 4^e le sera prochainement route de la Verne.



D'AUTRE PART NOUS AVONS PASSÉ COMMANDE DES TRAVAUX SUIVANTS À RÉALISER EN 2021

- **ROUTE DE FINDROL:** création d'un cheminement piétons entre le chemin de la Source et le carrefour de la Verne
- **ROUTE DE FINDROL:** entre le lotissement d'Avoz et la limite avec Fillinges: nettoyage du fossé avec mise en place d'un enrochement
- **RÉPARATION DES CHAUSSÉES COMMUNALES:** Programmée pour juillet 2021
- **OCCULTATION SALLE DE CLASSE ET POSE DE STORES** locaux de la Mairie: prévus courant juillet 2021



CONCOURS : LES RÉSULTATS !

Cette année encore, vous avez été très nombreux à mettre en valeur vos habitations ce qui participe à la qualité de notre cadre de Vie Marcellanais et nous vous en remercions !

Le choix a été difficile, d'autant que les orages étaient passés par là le jour où nous avons sillonné la Commune ! Après un concours 2020 marqué par la sécheresse, un cru 2021 marqué par les orages, nous nous retrouverons en 2022 dans de meilleures conditions !



CATÉGORIE MAISONS INDIVIDUELLES ET FERMES AVEC JARDIN D'AGRÉMENT :

1^{er} prix : M. et Mme DUPONT – Route de Bonneville

2^e prix : M. SAUTHIER – Route d'Arpigny

3^e place ex-aequo :

M. et Mme COGNARD – les CARMES

M. et Mme GREVAT BAUDIN – Route de Findrol

M. et Mme METRAL – Route des Chavannes



CATÉGORIE POTAGERS

1^{er} prix: M. et Mme CHALLANCIN – Clos d'Avoz

2^e prix: M. et Mme ORELLI – Route du Quart d'Avoz

3^e prix ex-aequo:

M. et Mme MARQUET – PINTO – Route des Chavannes

M. et Mme SECCO – les CARMES.



M. et Mme Challancin



M. et Mme Orelli



M. et Mme Marquet
M. et Mme Pinto



M. et Mme Secco



Ferme
au Roubarry



CATÉGORIE COMMERCE, GÎTES RURAUX & CHAMBRES D'HÔTES:

1^{er} prix: Mme Gwenola GAVILLET: Au ROUBARY
Chemin des Champs Fleuris

2^e prix: M. Vincent CHAPPAZ

La CHÈVRERIE du PRÉ BAILLARD – Allée du Salève



Chèvrerie du Pré Baillard



CATÉGORIE BALCONS, TERRASSES OU FENÊTRES FLEURIS DES APPARTEMENTS:

1^{er} prix: Nous n'avons pas pu identifier à qui appartient ce joli balcon du Clos Montfort et vous prions de nous en excuser.
Votre lot est disponible à la Mairie quoi qu'il en soit.

”

Vos lots seront disponibles à compter du 15 août en Maijie.

*Les gagnants de l'an dernier ne pouvaient concourir

RÉOUVERTURE DU 648 !



CULTURE POUR TOUS & LIEN SOCIAL

Depuis avril 2014 le 648, c'est un café culturel ouvert 7 jours sur 7 avec à son actif :

- + de 80 expositions
- + de 600 concerts gratuits
- Une réputation nationale avec notamment plus de 5500 followers
- + 10 Festivals pour tous
- La promotion d'autres associations



Culture pour tous et lien social ...



Objectif des 648 Arts est de faire vivre l'espace autour du Café, en diversifiant et valorisant le lieu au travers d'initiatives respectueuses de l'environnement basées sur le partage et la solidarité.

- Un Café Repair : grand succès (+ de 10 bénévoles « réparateurs ») – enseignants de l'EPFL...
- Un Jardin : Animé par une enseignante de la MFR de Bonne s/Menoge
- Des conférences...



ET MAINTENANT? LES PETITES CANTINES DU 648

Le 648 souhaite poursuivre son développement en conservant ce qui fait son âme : le partage, les échanges et la solidarité.

Un projet est en cours d'étude pour proposer une offre de restauration et le 648 étant une propriété communale, la Mairie a contacté M. Didier LAVY, gérant de cette affaire, sur le sujet. Nous reviendrons dans une prochaine édition pour partager avec vous cet intéressant, innovant et étonnant projet dont voici une ébauche (non contractuelle à ce stade) :



Les Petites Cantines du 648





Dans notre précédent numéro du Mag, un agriculteur interviewé avait mentionné le sujet des avortements de vaches provoqués par des déjections canines. En effet, un agent infectieux mortel pour les bovins, la néosporose, présent dans les selles de certains canidés, peut contaminer l'herbage et provoquer des avortements chez les vaches qui broutent.

Ce sujet nous a donné envie de rappeler quelques règles à suivre, car avoir un animal, c'est l'aimer, mais aussi l'éduquer et respecter quelques règles élémentaires de vie commune, pour que la cohabitation avec nos amis à 4 pattes soit la plus agréable possible dans notre village.

Dans la rue, ou en forêt, il est parfois difficile de se retrouver dans ce qu'on a le droit de faire, ou pas, avec son animal de compagnie. Nous vous apportons ici quelques réponses :

Je suis obligé de promener mon chien en laisse

VRAI FAUX

Tout dépend du chien et du lieu de promenade. Lors des promenades, les chiens de la 1^{re} et de la 2^e catégorie (chien de garde et de défense et chien d'attaque) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Rien n'interdit à ce que le règlement de copropriété ou le bail oblige le maître à le tenir en laisse, avec ou sans muselière, dans les parties communes. Pour les autres races de chiens, il n'existe pas d'obligation.

Pour les promenades en forêt en période de reproduction (mi-avril à la fin juin), il est important de garder son chien à proximité (à moins de 100 mètres) et sous contrôle direct afin d'éviter de perturber la faune sauvage.

Mon chien est gentil, je peux le laisser gambader en liberté dans le village

FAUX

Quelle que soit la race, il est expressément interdit de laisser divaguer son chien.

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural.

Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m ;
- s'il est abandonné ou errant.

À NOTER : seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation.

La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers : un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui (accident de circulation, gêne de passants, morsures, etc.).

LES TOUTOUS DE MARCELLAZ



Mon chien a mordu un passant. Je suis responsable

VRAI

Vous êtes responsable de tous les dommages causés par votre animal.

Dans le village (parc, pelouses, trottoirs, etc.), je dois ramasser ses déjections

VRAI

Attention, ne pas ramasser les excréments de Médor constitue une contravention. Cette incivilité est sanctionnée d'une amende forfaitaire de 3^e classe dont le montant s'élève à 68 € ! ... ça fait cher la commission...

Pour rappel, des poubelles et des distributeurs de sacs à déjections canines sont en libre accès sur la place au centre du village.

Un magasin ne peut pas interdire l'entrée des chiens

FAUX

S'agissant d'un lieu privé, il est tout à fait possible d'en interdire l'accès à un chien. Généralement, ces interdictions sont motivées pour des raisons d'hygiène, surtout dans les commerces alimentaires (boucherie, boulangerie, etc.). Des tolérances existent pour les chiens auxiliaires de vie pour les personnes malvoyantes ou handicapées.

Enfin, nous profitons de cet article dédié à nos amis à 4 pattes pour sensibiliser nos amis randonneurs qui souhaitent aller en montagne cet été à la présence de patous dans les pâturages. Ces chiens de protection sont là pour garder les troupeaux de moutons. Les patous ne sont pas des chiens de compagnie et sont éduqués pour être dissuasifs, il est donc important d'avoir les bons gestes lorsqu'on les rencontre.

Une brochure donne sous forme de bande dessinée les recommandations des bons gestes à adopter en présence de chiens de protection sur le site des services de l'État en Haute-Savoie :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Vos-loisirs/Montagne-en-ete/Gestes-a-adopter-en-presence-de-patous>

Belles promenades estivales avec vos toutous, et pensez à les hydrater en cas de forte chaleur

PLEINE LUNE – PLEIN JOUR FESTIVAL DES ARTS VIVANTS – ÉTÉ 2021



Depuis 4 ans la Communauté de communes des 4 Rivières organise un festival d'été « Pleine lune » avec des rencontres d'art et de culture, en musique, théâtre et conte où le public « La tête dans les étoiles » partage des soirées d'été dans des lieux d'exception.

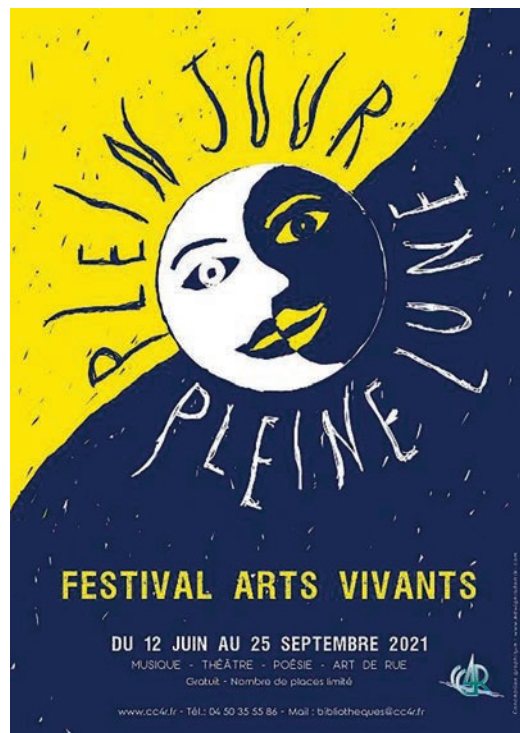
CETTE ANNÉE ENCORE DES ARTISTES TALENTUEUX SERONT ACCUEILLIS SUR LE TERRITOIRE :

- Une soirée au bord du lac avec un jeune slameur, rappeur Lombre, pour mettre en avant la lumière du noir suivi d'un spectacle magique de formes poétiques qui évoluent de la Cie des Quidams le 24 juillet,
- Une soirée spectacle clownesque avec un comédien qui tente de réaliser des portraits du public avec la Cie Lucamoras au cœur du village de Mégevette le 22 août,
- Une soirée exceptionnelle de musique baroque et contemporaine avec le célèbre joueur de serpent Michel Godard accompagné par Ihab Radwan, compositeur et joueur de Oud égyptien dans les jardins du prieuré de Peillonex le 21 septembre.

Pour retrouver enfin le monde des artistes et tisser des liens avec les habitants, les élus ont décidé d'enrichir cette offre en créant le festival « plein jour » : Des rencontres d'arts vivants, décalées dans des lieux insolites tel est le nouveau projet « Plein jour » qui viendra renforcer le festival pleine lune.

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE JUIN À SEPTEMBRE :

- Un concert de chanson pour enfants avec le célèbre Steeve Waring qui fête ses 50 ans de scène sous la grenette de Ville-en-Sallaz le 28 juillet,
- Un spectacle de philo ambulante sur la caverne de Platon avec le philosophe bonimenteur Alain Guyard à la grotte « La grande gueule » du mont Vouan le 4 septembre,
- Une conférence tournéboulée sur le conte à la ferme Colouquinte de Marcellaz et une balade contée sur le Môle avec la conteuse Gigi Bigot les 24 et 25 septembre.



Autant de curiosités artistiques pour tous les goûts et tous les âges en plein air dans des lieux insolites pour revisiter votre territoire comme vous ne l'avez jamais vu et se retrouver enfin en toute convivialité dans le respect des consignes du moment.

Pour ne pas oublier celles et ceux qui ne peuvent se déplacer, un comédien se rendra aussi dans le jardin de l'hôpital Dufresne-Sommelier de la Tour pour un spectacle privé à l'attention des personnes hospitalisées.

Sur le territoire des 4 rivières, la culture ne meurt pas, elle se réinventera, cet été pour retrouver un art de vivre qui nous a tant manqué, de partager des mots, des émotions, la magie de lieux et des trouvailles artistiques.

Laissons-nous surprendre par ces moments de grâce, ces parenthèses poétiques dans un esprit de fête. Ensemble, pour réenchanter notre monde !



“ CULTURE : EN PÉRIODE DE CRISE, LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL ! PLUS D'INFOS DANS NOTRE MAG' 2022 !

Un village ÉCO-RESPONSABLE



CHALLENGE DE PHOTO

Marcellaz éco responsable et comme vous l'aimez : shootez et faites nous partager vos photos préférées de Marcellaz en les envoyant à l'adresse suivante : accueil@mairie-marcellaz.fr
Merci de bien préciser « **concours de photos** » dans l'objet.

Certaines seront publiées lors du prochain Mag' !

Règlement du concours complet sous www.mairie-marcellaz.fr

MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE LOCAL POUR MIEUX LE PRÉSERVER !

LA NATURE EST UNIQUE, PRÉSERVONS LA !

Marcher, bouger, explorer, se ressourcer... La nature est un besoin. Et la nature nous reçoit. Alors, soyons respectueux et bien élevés durant nos excursions... Agissons en appliquant quelques bons gestes pour une découverte nature en toute sérénité !

- 1** ■ Garez-vous sur les **parkings autorisés**, évitez le stationnement sauvage et respectez les propriétés riveraines.
- 2** ■ Respectez les **propriétés privées et publiques** que vous traversez ou côtoyez. (Vous aimeriez qu'on entre chez vous sans permission ?)
- 3** ■ Agriculteurs, bergers, exploitants forestiers, algagistes... **respectez ces travailleurs** que vous croisez au cours de vos loisirs.
- 4** ■ S'il est autorisé dans l'espace que vous visitez, **tenez votre chien en laisse**.
- 5** ■ Pour votre sécurité et pour préserver la biodiversité, **restez sur les chemins balisés**.
- 6** ■ **Refermez les barrières** derrière vous.
- 7** ■ Ne nourrissez pas les troupeaux. Si possible, **contournez-les**. Et restez à distance des patous, chiens de défense.
- 8** ■ Ne troublez pas les animaux sauvages. **soyez discret**. Si vous voulez un souvenir, n'hésitez pas à prendre des photos... de loin !
- 9** ■ **Ne cueillez pas de plantes** sans y avoir été invité : certaines sont toxiques, d'autres protégées. Vous vous exposez à une amende.
- 10** ■ **Ne jetez pas vos déchets** dans la nature : prévoyez un sac pour les redescendre et les jeter chez vous.

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

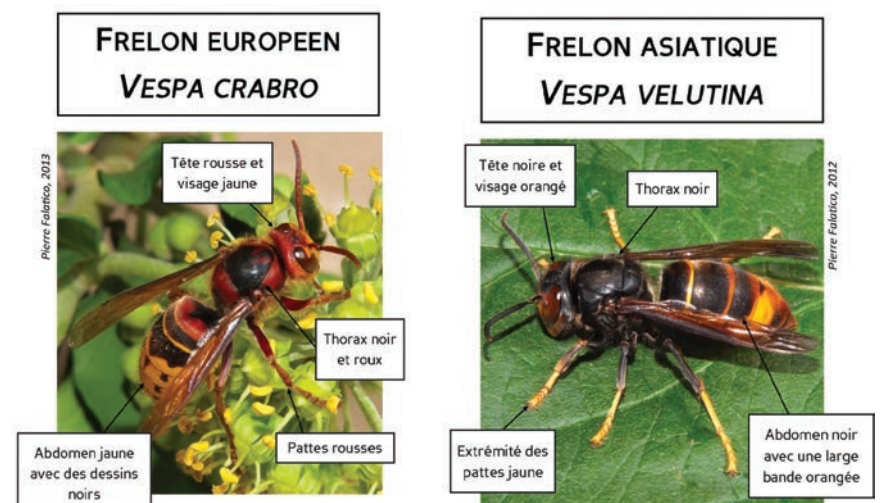
afin de connaître les démarches

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

APPRENEZ À LE RECONNAÎTRE ET SIGNEZ SA PRÉSENCE.



“ Un village ÉCO-RESPONSABLE

FÉLINS DES CIMES

Marie NARSES nous présente son association basée à Marcellaz « Félins des cimes ».

L'association a été créée en septembre 2020 par 5 bénévoles. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de familles d'accueil sur l'ensemble de la Haute-Savoie avec des secteurs clé comme Valleiry, Annecy et Annemasse. Je suis moi-même présidente de l'association, Mylène et Mélanie sont vice-présidentes, Séverine est secrétaire et Stéphanie est comptable.

Pourquoi avoir créé cette association ?

J'ai créé l'association pour aider les chats errants et en limiter la prolifération. Les chats deviennent un réel fléau, surtout dans les zones rurales, et il est important que des associations comme la nôtre existent, afin de limiter le développement de colonies de chats errants.

Vos actions ?

En début d'année nous sommes intervenus sur un terrible cas d'abandon, 14 chatons abandonnés dans un carton en forêt près d'Annecy, nous avons eu une grosse répercussion médiatique (TV, presse, réseaux sociaux) et les gens ont pris conscience que l'humain pouvait être cruel envers les chatons, mais aussi que nous étions là pour les aider s'ils avaient besoin de faire stériliser des chats errants.

Nous sommes intervenus sur Fillinges avec la participation de la mairie, où nous avons pu stériliser 12 chats errants, qui se reproduisaient depuis des années.



De quoi avez-vous besoin ?

Nous aimerions que les gens de Marcellaz nous contactent si besoin, et que la mairie nous apporte son soutien en cas de grosse prise en charge. Nous ne recevons aucune aide des collectivités etc., et fonctionnons uniquement grâce aux dons/adoptions (ce qui est très peu par rapport à nos dépenses).

Nous avons besoin de familles d'accueil pour accueillir des chats et chatons que nous récupérons de la rue, pour qu'ils soient chouchoutés avant d'être proposés à l'adoption. Nous pouvons également récupérer les invendus/invendables des chaînes de grande distribution (croquettes et pâtées périmées, sac de litière troué...)

Nous en sommes actuellement à 120 chats et chatons récupérés de la rue depuis le 1^{er} janvier. Certains ont été stérilisés et relâchés; les plus sociables sont proposés à l'adoption.

NOUS CONTACTER

Mail : lesfelinsdescimes@gmail.com

Tél. : 0749748735

www.association-les-felins-des-cimes.fr

📍 les félins des cimes

OPÉRATION VILLAGE PROPRE : ENFIN !

Vous étiez nombreux à vouloir participer à notre première édition « Village Propre » qui a été reportée pour cause de (très) mauvais temps. Le contexte n'a pas permis de repositionner une date dans la foulée

**ELLE SE TIENDRA AU FINAL LE 25 SEPTEMBRE
OU LE 2 OCTOBRE 2021 (EN FONCTION DE LA MÉTÉO):
RÉSERVEZ CETTE DATE DANS VOTRE AGENDA !**



Une Bonne initiative de Noa el PAIS,
élève en CM2 à Marcellaz !

**Opération
village propre
samedi 1^{er} mai à 9h30
départ place de la Grenette**



Chers habitants de Marcellaz, chers jeunes,

Bienvenue à tous ceux qui souhaitent agir pour l'environnement au cœur de notre village! L'objectif est d'initier et sensibiliser les plus jeunes et chacun au tri des déchets et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Avez-vous peut-être remarqué en vous baladant sur les sentiers ou dans les bois que des déchets de toutes sortes jonchent le sol ? Nous organisons cette matinée pour ramasser les déchets par petits groupes afin de se répartir les zones. Nous fournirons les gants, sacs...

Un moment de convivialité clôturera cette action sous la Grenette.

Bienvenue à tous!

La commission municipale
Vie du village

**Un verre de
l'amitié sera
servi au retour
dès 11h30!**



<https://mairie-marcellaz.fr>
Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées. Manifestation reportée au samedi 8 mai en cas d'intempéries.

LES ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES : LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

Trier et recycler, c'est très bien. Mais attention, car certains déchets en plastique ne se trient pas. Cette erreur de tri entraîne des surcoûts aux citoyens. Pour résoudre ce problème, la communauté de communes travaille à une simplification du geste de tri.



IL EST COURAMMENT CONSTATÉ LA PRÉSENCE DE PLASTIQUES NON RECYCLABLES DANS LES CONTAINERS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE.

Voici une liste de plusieurs erreurs à ne pas commettre.

- **Les sacs en plastiques :** sacs d'emballages pour les aliments, sacs de transports ;
- **Les barquettes alimentaires :** barquettes de conservation de la nourriture, avec couvercle, certaines pouvant aller au micro-ondes ;
- **Les films plastiques :** emballage des packs de bouteilles d'eau ou des rouleaux de papier-toilette ;
- **Les plastiques « aluminisés » :** paquets de café, gourdes de compote et autres sacs de chips ;
- **Le papier alimentaire :** Le papier alimentaire qui emballe la viande, la charcuterie ou les fromages achetés à la coupe ;

Dans les conditions actuelles, les déchets listés ci-dessus ne se trient pas. Les causes sont nombreuses : trop petit ou trop léger, trop fin et fragile, technologie non adaptée ou plastique mélangé avec d'autres matières.

Lorsqu'ils sont jetés dans le bac de tri, ils devront passer sur une chaîne de tri pour être retirés. Ils finiront ensuite leur vie comme « refus de tri » destiné à l'incinération, tout en ayant engendré un bilan carbone élevé avec des coûts de transport et de traitement supplémentaires.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À TOUS LES PLASTIQUES D'EMBALLAGE

Pour remédier à cette problématique, les élus communautaires s'engagent dans une stratégie de simplification des consignes de tri en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages en plastique au 01er janvier 2023.

Afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter), la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire français. Les centres de tri devront être modernisés et tous les Français pourront mettre l'ensemble des emballages plastiques au tri sélectif.

En premier lieu, l'extension va aider à lever le doute au moment de trier les emballages. Plus de questions à se poser pour trier les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc...

En second lieu, l'extension va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons, en permettant aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter des processus et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.

POUR QUEL RÉSULTAT ?

Dans les territoires qui ont mis en place l'extension des consignes de tri, il y a **4 kg d'emballages supplémentaires par habitant triés**. À l'échelle du territoire de la Communauté de Communes, cela peut représenter jusqu'à 78,5 tonnes supplémentaires de déchets recyclables, sur un total de 174,68 tonnes de plastiques triés en 2020.

UN PETIT NOUVEAU : LE MASQUE À USAGE UNIQUE

Les masques usagés ne sont pas recyclables et doivent impérativement être mis dans un sac fermé puis dans votre bac gris. Il faut aussi penser à la sécurité sanitaire des personnes qui travaillent sur les chaînes de tri.



“ DES FINANCES saines

Les projets sont nombreux sur Marcellaz, pour autant, les plus structurants ont été budgétés et la bonne gestion de nos finances à l'échelle communale permet le maintien d'une trésorerie de bon niveau (cf. le détail dans le Mag' n° 2 – hiver 2020-2021)

Chacun de nos investissements sont financés par l'auto financement et/ou le financement bancaire dans des proportions qui dépendent des subventions qui nous sont octroyées en fonction de la qualité du projet, de son objet, de sa vocation et des compétences de chacun des organismes sollicités (que vous retrouverez page 8 et 9 « élections départementales et régionales »).

Sur 2021, plus de 300 000 € ont été accordés sur nos différents projets (réalisés, à réaliser ou En cours) représentant de 50 % à 80 % du budget de nos principaux investissements.

	ACCORDÉ	% SUBVENTIONS
CDAS giratoire (département)	30 000 €	
Amendes de police giratoire	39 000 €	
Participation Dpt giratoire (estimation)	20 000 €	80 %
Participation SYANE		
éclairage public giratoire	8 921 €	
DSIL panneaux solaires (état)	19 951 €	50 %
Bonus relance Église	15 744 €	50 %
Bonus relance stores (Région)	6 873 €	50 %
DETR extension bati pluri (État)	94 180 €	
CDAS extension bati pluri (département)	60 000 €	66 %
CDAS aménagement		
carrefour de la Verne (département)	20 000 €	
Amendes de police carrefour de la Verne . en attente		40 à 58 %
Plan de relance équipements		
numériques à l'école (État)	3 438 €	66 %



Nous poursuivons ainsi l'amélioration du cadre de vie de notre Commune selon notre capacité financière et au regard de nos besoins et souhaitons remercier très sincèrement les organismes qui nous permettent de prendre part à la valorisation de notre Commune.



6 EXPÉRIENCES À VIVRE ET À PARTAGER À MARCELLAZ !



SORTEZ : L'OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DES BRASSES DEVIENT MÔLE & BRASSES TOURISME !

Situé au cœur de la Haute-Savoie, entre le lac Léman, le lac d'Annecy et le Mont-Blanc et à proximité des grands axes tels que Genève, Annecy ou Annemasse, le territoire du Massif des Brasses regroupe 12 villages : les 11 communes de la Communauté de Communes des Quatre Rivières (Faucigny, Fillinges, La Tour, Marcellaz, Mégevette, Onnion, Peillonex, Saint-Jean de Tholome, Saint-Jeoire, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz) et la Commune de Bogève.

Initialement, la promotion touristique de ce territoire a été assurée par « La Maison des Brasses » dont le bureau physique se trouve à Viuz-en-Sallaz. Si le territoire doit une grande partie de sa renommée aux Brasses, sa station de sports d'hiver familiale créée en 1972 et particulièrement appréciée des débutants, son attrait touristique est bien plus vaste et diversifié que le nom ne le sous-entend. Le Môle, le point culminant du territoire, offre de magnifiques panoramas à 360° aux nombreux randonneurs qui le gravissent tout au long de l'année. La pointe de Miribel, le Mont Vouan, Ajon et Plaine Joux figurent aussi parmi les coups de cœur des locaux comme des vacanciers. La destination est aussi connue pour ses événements, dont notamment l'Ecotrail des Brasses et le Trail Blanc et appréciée pour la multitude d'activités qu'on y trouve été comme hiver, son terroir, ses traditions...

Aujourd'hui, afin de développer une stratégie promotionnelle commune et d'instaurer des synergies entre les différents villages, les institutions territoriales du Massif des Brasses, dont notamment son office de tourisme, se réinventent, se redéploient. Cette restructuration passe par la mise en place d'une structure touristique unique capable de fédérer, impliquer et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un objectif commun. Et si l'un des enjeux principaux de cette nouvelle stratégie est bien celui d'un rayonnement territorial par une redynamisation touristique, l'office de tourisme tient particulièrement à investir les habitants et socio-professionnels dans la démarche. Pour cela, la première étape a été le choix d'un nouveau nom, représentatif de tout un territoire et capable d'unir. Là encore, l'objectif est bien l'inclusivité et le sentiment d'appartenance. L'office de tourisme du Massif des Brasses a fait peau neuve pour devenir « Môle & Brasses Tourisme ».



TOUTES LES INFORMATIONS SUR

OFFICE DE TOURISME « MÔLE ET BRASSES »
MAISON DES BRASSES www.lesbrasses.com

MAISON DES BRASSES (SAINT-JEOIRE)
88, rue du Faucigny 74490 Saint-Jeoire
Tél. 04 50 36 49 18 ou 04 50 35 91 83

MAISON DES BRASSES (VIUZ-EN-SALLAZ)
30, route des Brasses 74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 49 18 ou 04 50 35 91 83
mail : info@lesbrasses.com

Financé principalement par la Communauté de Communes des Quatre Rivières et la Communauté de Communes de la Vallée Verte, son rôle est de promouvoir le tourisme sur son territoire en rassemblant toutes les informations utiles sur les différentes activités à faire dans nos montagnes, les idées de sorties, les visites patrimoniales, les différents services (restauration, hébergement, commerces ou services de proximité), ...

MERCI À PIERRE-EDOUARD BUISSON,
DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME
« MÔLE & BRASSES TOURISME ».

TROUVE MON GALET MARCELLAZ

Connaissez-vous le géocaching ? C'est un loisir qui consiste à dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur.

TROUVE MON GALET reprend l'idée du géocaching avec un côté ludique, artistique car il faut d'abord décorer le galet avant de le cacher.



LE PRINCIPE EST SIMPLE :

- On dessine sur des galets (suivre les consignes ci-dessous), puis on les cache où on veut.
- Ensuite sur le groupe Facebook #trouve mon galet Marcellaz, on indique avec une photo et un indice le lieu où le galet est caché.
- Une fois trouvé, le but est de déplacer le galet dessiné en allant le déposer dans un autre lieu, les galets ont le droit de voyager partout c'est pour cela qu'il est important d'indiquer au dos de chaque galet #trouve mon galet Marcellaz car vous pourrez suivre son périple (certains galets partent à l'étranger).

CONSIGNES DE DÉCORATION POUR ÉVITER LA POLLUTION AVEC LES PEINTURES.

1. Décorer son galet avec de la peinture acrylique ou feutres acryliques.
2. Attendre 24 heures pour un séchage complet.
3. Vernir l'ensemble du galet.
4. Laisser sécher 24 heures avant de déposer le galet dans sa cache.

ALORS À VOS PINCEAUX ET VOS CHAUSSURES POUR TROUVER ET DÉPOSER UN MAX DE GALETS.

LISEZ LOCAL !

Rencontre avec Philippe Mestre, un « écrivain » amateur Marcellanais.

Philippe Mestre passionné de lecture et d'histoire, a eu envie de relever le challenge d'écrire un roman. Après les avis de ses premiers lecteurs, il a été encouragé à publier son récit historique. C'est pour lui un moyen d'intéresser les gens à l'histoire de France, au travers de personnages de fiction, mais objets de recherches et respectant faits et dates historiques.

Son premier roman, « **Que le vent soit avec eux !** » se situe en seconde partie du IX^e siècle. Il relate le parcours d'un jeune écuyer qui va être capturé par les Vikings. Déporté vers la Scandinavie, il rencontrera une jeune écossaise. Ils parviendront à s'échapper vivant de nombreuses aventures à travers l'Europe. Le second tome est en préparation.

Il a écrit trois autres romans, dont un sur la Guerre des Gaules, dont le héros est en situation de handicap. « C'est aussi un hommage aux gens différents que je rencontre comme bénévole au sein de l'association France Handicap ».

Un de ces romans, est un polar qui se situe... à Marcellaz !

Il espère le publier après quelques retouches, mais trouver un éditeur s'avère difficile.

QUE LE VENT SOIT AVEC EUX !

Philippe Mestre

Vivez l'épopée médiévale de Hugues, jeune écuyer vivant près de la cité de Carcassonne. Accompagné de son magnifique cheval, il traversa une Europe ravagée par les Vikings et les guerres de successions.

Durant son périple, il rencontrera et sauvera Kenina la belle Écossaise, esclave des guerriers du Nord.

Où les mèneront leurs aventures, dans ce IX^e siècle farouche, entre batailles, tempêtes et trahison ?

L'auteur né à Carcassonne a été bercé par une enfance dans les vignobles et dans un terroir riche d'un passé historique.

Passionné par l'histoire et la lecture, il forgera son caractère avec le scoutisme et le rugby. Après un séjour à l'armée, il optera pour la gendarmerie nationale dans lequel il fera une carrière riche en relations humaines et événements.

Père de 4 enfants, il est aujourd'hui en retraite en Haute-Savoie.



Bénévole depuis 4 ans au sein de la Bibliothèque Municipale de Marcellaz, il y recevait les classes de notre école, avant le Covid.

« JE NE ME PRENDS PAS POUR UN ÉCRIVAIN ! » DIT-IL « SI LES GENS SONT DIVERTIS ET PASSENT UN MOMENT AGRÉABLE EN LISANT MON ROMAN, JE SUIS RAVI ET MON BUT EST ATTEINT »

Que M. Philippe Mestre soit rassuré : ses lecteurs disent que son roman est intéressant, divertissant, facile à lire et instructif ! Tous les ingrédients sont réunis pour que chacun ait maintenant envie de le lire. Vous pouvez l'emprunter à la Bibliothèque municipale.

« MODÉLISMEZ » !

Le Faucigny Air Models est né en 2006 à Saint-Jeoire, d'une bande de copains passionnés d'aéromodélisme. Depuis, plusieurs faits marquants jalonnent l'histoire du club. L'affiliation à la Fédération Française d'Aéromodélisme tout d'abord, puis il y a 2 ans, l'établissement de notre siège social à Marcellaz, suivi de notre installation sur un nouveau site de vol extérieur à cheval sur les communes de Nangy et Fillinges.

Nous sommes ravis de constater 15 ans plus tard que le même esprit de camaraderie, d'entraide et de passion nous anime toujours, que régulièrement nous le partageons avec les nouveaux amis, chevronnés ou débutants, jeunes et moins jeunes qui nous rejoignent.

Nous pratiquons l'aéromodélisme sous toutes ses formes, ailes volantes, avions, hélicoptères, planeurs, drones... des plus légers aux plus gros modèles de 2 à 3 m d'envergure, dès lors que ces machines utilisent un moteur électrique. Nous volons aussi bien en plein air qu'en salle, eh oui !

Notre activité est un formidable passe-temps pour tout amoureux d'aéronautique, elle développe de nombreuses qualités comme la rigueur nécessaire à la sécurité ou l'observation, la concentration, la coordination dans la phase de pilotage, la joie quand le vol se déroule dans un cadre naturel splendide ou que vous avez enfin réussi à passer proprement cette difficile figure de voltige.

Une belle dynamique nous porte et de beaux projets comme une braderie modéliste cet Automne à Marcellaz sont déjà sur les rails.

Alors, si nous avons réussi à vous mettre l'eau à la bouche, ne manquez pas de visiter notre site web. Vous y trouverez tous les détails nécessaires pour que l'on fasse connaissance.

<https://sites.google.com/view/faucigny-air-models/accueil>

*Lionel FRITSCH,
Président de l'Association Faucigny Air Models*



CUISINEZ :

LE GÂTEAU DE SAVOIE

Léger, moelleux, le gâteau de Savoie se déguste aussi bien l'hiver, avec une bonne tasse de thé, que l'été, accompagné d'une salade de fraises par exemple.



INGRÉDIENTS

- 6 œufs
- 200 g de sucre en poudre
- 75 g de farine
- 75 g de fécule ou de maïzena
- 1 citron non traité (pour le zeste)
- Un peu de beurre (pour le moule)
- Sucre glace

RÉALISATION

- Préchauffez votre four thermostat 6 (180°).
- Cassez les œufs, en séparant les blancs des jaunes. Ajoutez le sucre aux jaunes et mélangez jusqu'à obtenir un mélange blanc et mousseux.
- Ajoutez la farine puis la fécule, et enfin le zeste de citron.
- Battez les blancs en neige très ferme et incorporez-les délicatement à la préparation.
- Beurrez un moule à bords hauts (type moule à kou-glof), et versez la pâte.
- Faites cuire le gâteau 40 à 45 minutes (vérifiez avec la lame d'un couteau, elle doit ressortir sèche).
- Démoulez et laissez refroidir sur une grille. Saupoudrez de sucre glace avant de servir.

JOUEZ !

Retrouvez les petits sigles de chiots dans ce magazine : Une belle surprise pour les 3 vainqueurs ! (Les 3 plus proches et/ou tous si plusieurs bonnes réponses)



Nom

Prénom

Age

Adresse

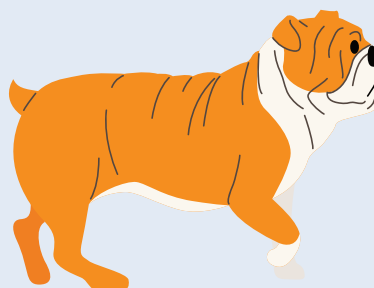
Tél.

NOMBRE DE CHIENS TROUVÉS

Postez ce carton réponse dans la boîte à idées sous le préau à côté de la Mairie avant le 30 septembre 2021.

Jeu concours réservés aux enfants jusqu'à 12 ans inclus. Règlement complet sur le site de la Mairie de Marcellaz.

<https://mairie-marcellaz.fr>



JOURS D'OUVERTURE & HORAIRES HORS DE LA PÉRIODE COVID

MAIRIE

Le secrétariat de mairie vous accueille

Mardi et vendredi de 14h à 17h

Jeudi de 8h30 à 9h30

04 50 36 47 11

<https://mairie-marcellaz.fr>

accueil@mairie-marcellaz.fr



AGENCE POSTALE DE PEILLONNEX

Du mardi au vendredi de 15h à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

04 50 25 70 86

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 17h - 19h (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h - 12h

09 66 93 63 29 (les jours d'ouverture)

musicolivres.bibliotheque@orange.fr

Consulter le site des Bibliothèques de la CC4R

CC4R

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-18h

28 chemin de la Ferme Sallet - 74250 Fillinges

04 50 31 46 95

secretariat@cc4r.fr

www.cc4r.fr

cc4rivieres

DÉCHETTERIES

Fillinges

Fermeture mardi et dimanche

Horaires d'été - 1^{er} mars au 30 novembre inclus :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h - 18h50

Vendredi - Samedi * : 9h - 11h50 / 13h - 18h50

Horaires d'hiver - 1^{er} décembre au 28 février inclus :

Lundi - Mercredi - jeudi : 13h - 16h20

Vendredi - Samedi * : 9h - 11h50 / 13h - 16h20

Saint-Jeoire

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre inclus :

Du lundi au vendredi * 13h - 18h20

Samedi * 9h - 11h50 // 13h - 18h20

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars inclus

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi * 13h30 - 16h20

Samedi * 9h - 11h50 // 13h - 16h20

* **Professionnels** : accueil interrompu à partir du samedi 15h le vendredi jusqu'au samedi inclus.

EAU ET ASSAINISSEMENT

SRB

(Syndicat des Rocailles et de Bellecombe)

04 50 95 71 63

Astreinte des eaux usées

06 30 11 37 56

Astreinte eau potable

07 88 40 92 24

CUEILLEURS D'ESSAIMS

Chavanne Philippe (Peillonex) 06 81 57 51 21

Cotonnet Hubert (Fillinges) 06 87 25 61 68

Deluermoz Julien (Marcellaz) 06 41 75 59 69

Gros Stéphane (Peillonex) 06 88 95 43 20

Passaquay Charles (Viuz-en-Sallaz) 06 77 14 64 68

Pellet-Many Dédé (Peillonex) 06 24 87 43 78

Perret André (Fillinges) 06 46 46 16 29

GENDARMERIE

17

Saint-Jeoire

04 50 35 80 04

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h

Sauf jours fériés

Marignier

04 50 89 57 20

Mardi - Jeudi : 8h - 12h // 14h - 18h

Samedi - Dimanche et jours fériés :

9h - 12h / 15h - 18h

PETIT RAPPEL DE CIVISME

NUISANCES SONORES

L'utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies..., produisent des nuisances sonores.

Afin de nous respecter mutuellement et de préserver la tranquillité de chacun, ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



TRAVAILLEUR FRONTALIER

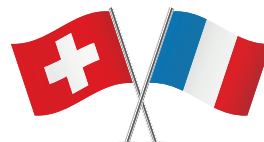
Si vous êtes travailleur frontalier de nationalité suisse domicilié en France ou ayant la double nationalité, pensez à faire parvenir les renseignements suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom et adresse de votre employeur
- Nationalité

Pourquoi ce recensement ?

Un accord entre l'État de Genève et le département de la Haute-Savoie prévoit le reversement aux collectivités locales d'une partie de l'impôt prélevé à la source en suisse, et notre commune bénéficie donc de cet accord dont le montant annuel non négligeable pour notre budget est calculé sur le nombre de travailleurs frontaliers résidents.

C'est donc un geste citoyen que de se faire recenser en Mairie.



SCANNEZ CE QR CODE ET
RETROUVEZ TOUS VOS NUMÉROS UTILES



proxim iLi

d'infos sur :
www.proximiti.fr

